

Élection partielle du 22 mars 2011
Conseil Scientifique, collège C, secteur 2
Profession de foi des syndicats
SNESUP-FSU, SNCS-FSU, SNASUB-FSU, SNTRS-CGT, SES-CGT, SNPREES-FO, SUD-Education
Agir Ensemble pour une université démocratique

L'élection partielle du 22 mars prochain doit être l'occasion d'adresser un signal fort à l'heure où commence la réflexion sur le prochain contrat quinquennal de l'Université, marqué fortement par la politique dite d'« excellence ».

Le Conseil scientifique (CS) joue un rôle majeur dans le recrutement et la promotion des chercheurs et enseignants-chercheurs. Il décide de l'affectation des crédits aux équipes et laboratoires de recherche. Il se prononce sur de nombreux appels d'offre : fonds de réserve (projets de recherche individuels), Agence nationale de recherche (ANR), colloques et séminaires scientifiques, et enfin les post-docs. Il prépare également la politique scientifique de l'établissement, et ainsi toute une part du futur plan quinquennal.

Le CS risque cependant de perdre une partie de ses prérogatives en raison de la mise en place des laboratoires d'excellence (LABEX) et de la future initiative d'excellence (IDEX) marqués par l'exclusion des scientifiques et universitaires des choix de labellisation et de financement.

La candidature de Catherine Allamel, soutenue par l'intersyndicale *Agir ensemble pour une université démocratique*, s'inscrit dans la continuité de celles de Nicolas Bourguinat et d'Olga Garzon, tous deux candidats *Agir ensemble* élus aux deux dernières élections partielles du CS. Elles s'articulent autour de quatre grands axes :

A. Défense et promotion des disciplines ALL-SHS, particulièrement menacées par la politique d'excellence

En tant que représentante du secteur Arts-Lettres-Langues et Sciences Humaines et Sociales, Catherine Allamel s'engage à défendre l'ensemble des disciplines dangereusement exclues du périmètre d'excellence de la futur IDEX de l'Université de Strasbourg (UdS). En effet, ce ne sont pas moins de 85% des chercheurs/enseignants-chercheurs de ce secteur qui se retrouvent hors périmètre d'excellence. Le "label d'excellence", attribué de façon totalement occulte, qui concentrera les moyens sur quelques secteurs très limités risque ainsi de faire disparaître de nombreux axes de recherche, de même que les enseignements correspondants. Ce sont bien des filières entières du secteur ALL-SHS qui sont menacées.

B. Réflexion stratégique, grand emprunt, financement de la recherche

➤ Le chantier du prochain quinquennal commence tout juste, le projet devant être envoyé pour évaluation à l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) au 15 octobre 2011, pour démarrer au 1er Janvier 2013. Les Unités mixtes de recherche (UMR) et Équipes d'accueil (EA), dont on rappelle qu'elles ont été « validées » par des instances extérieures et les conseils de l'Université, doivent donc élaborer leurs projets.

Or la réponse de l'UdS à l'appel d'offre du « grand emprunt IDEX » susceptible de générer 35 à 40 millions d'euros par an, et qui n'a pas été discuté par les conseils de l'Université, va contraindre fortement cet exercice. En effet, tout indique qu'à l'instar de celle des LABEX, la logique de l'IDEX de concentration du financement de la recherche privilégiant les mécanismes d'appels d'offre, va s'imposer aux réflexions entamées pour le quinquennal.

Nous souhaitons défendre la capacité des universitaires et des chercheurs strasbourgeois à résister à ce processus en imposant un contrôle par le CS, les conseils de composante et les labos, sur ces nouvelles structures de financement de la recherche.

➤ Au même moment, la situation du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) ne laisse

pas d'inquiéter. Réduit à un rôle d'accompagnement sans initiative dans l'opération « grand emprunt » face à une autonomie encore accrue des 10 instituts, le démantèlement du CNRS est en cours. La simple baisse de moyens du CNRS déjà amorcée (-15% de soutien de base en 2011) va affaiblir de façon majeure les moyens des UMR à Strasbourg. Mettre en cause la pérennité d'EA ou d'UMR conduirait par ailleurs automatiquement à restructurer l'offre de masters portés par ces équipes.

➤ UMR et EA doivent donc s'organiser pour empêcher fermement toute tentative de restructuration appauvrissante. Elles pourront compter sur l'appui et le travail de Catherine Allamel et des élus *Agir ensemble* au CS. Les organisations syndicales souhaitent en effet défendre le principe d'un financement récurrent des universités, seule garantie de préserver tous les axes de recherche ainsi que notre indépendance intellectuelle et scientifique.

C. Recrutement et carrières des personnels

➤ Le CS doit être investi d'une authentique responsabilité de validation de la composition des comités de sélection. Il doit y avoir clarification du rôle des comités d'experts (élus à l'UdS par section du Conseil National des Universités en janvier 2010) dans la formation de ces comités de sélection, par rapport à celui des directeurs de composantes.

➤ D'autre part, le recrutement et les évolutions de carrière des enseignants et enseignants-chercheurs contractuels doivent se faire conformément à la Convention récemment négociée avec *Agir ensemble* et Convacs, marquant ainsi la fin des pratiques clientélistes: le passage en CDI doit être facilité pour ceux ayant une ancienneté notable pour aller vers une titularisation sur postes statutaires.

➤ La distribution de la prime d'excellence scientifique (PES) ne doit en aucun cas être le seul volet de la revalorisation des carrières et des salaires à l'UdS. Nous sommes opposés à leur attribution automatique à certaines catégories de personnels (membres de l'IUF, Chaires d'excellence, etc.). Nous réclamons une revalorisation générale des carrières, - pour commencer: une augmentation de 16 % de la prime de recherche - ainsi que la création de postes statutaires, et non le développement de contrats non pérennes qui seront mis en place dans le cadre de l'IDEX.

D. Politique documentaire

➤ Le CS est actuellement dépossédé de la politique documentaire. À l'heure où l'on parle de la restructuration des sites de bibliothèques, et où le conseil de la documentation tarde tant à se mettre en place, l'importance de la documentation pour la recherche semble être négligée.

➤ L'actuel « rattachement » de la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg (BNUS) à l'UdS ne doit pas être une occasion manquée. Pour que fonctionne une vraie synergie, l'autonomie financière et administrative de la BNUS doit être respectée, et la rédaction des futures « conventions de rattachement » doit faire l'objet, sur ce plan, d'une attention toute particulière.

➤ Enfin, l'actuelle « refondation » des Presses Universitaires de Strasbourg doit s'opérer dans une authentique transparence. Le rôle du CS par rapport aux nouvelles structures qui sont mises en place doit faire l'objet de garanties.

**Avec les autres élus *Agir ensemble* pour une université démocratique,
Catherine Allamel portera nos propositions au CS sur toutes ces questions.**

***Agir Ensemble pour une université démocratique*
SNESUP-FSU, SNCS-FSU, SNASUB-FSU, SNTRS-CGT, SES-CGT,
SUD Education UdS, SNPRES-FO**